Le Magazine Macat

NUMÉRO 19 | PRINTEMPS 2013



Les numéros utiles

 $\begin{array}{lll} \mbox{Police secours} & \rightarrow & 17 \\ \mbox{Pompiers} & \rightarrow & 18 \\ \mbox{SAMU} & \rightarrow & 15 \\ \mbox{Toutes urgences} & \rightarrow & 112 \\ \end{array}$

Centres hospitaliers

Bourg Saint Maurice \rightarrow 04 79 41 79 79 Moûtiers \rightarrow 04 79 09 60 60

Pharmacies

Pharmacie de garde → 3915

Mairie de Macot la Plagne → 04 79 09 71 52

Bibliothèques

Macot \Rightarrow 04 79 09 73 76 la Plaane \Rightarrow 04 79 22 45 38

Écoles

Macot Chef Lieu → 04 79 09 74 64 La Plagne → 04 79 09 27 64

Modes de garde

Crèche Les p'tits bonnets la Plagne → 04 7

bonnets la Plagne \Rightarrow 04 79 09 00 83 Halte garderie Aime \Rightarrow 04 79 55 68 03

Les Versants d'Aime Communauté de Communes

 \rightarrow 04 79 55 40 27

Société d'Aménagement

 $\mathbf{de\ la\ Plagne} \qquad \qquad \Rightarrow \ 04\ 79\ 09\ 67\ 00$

Maison du Tourisme Aime-Macot la Plagne

Vallée → 04 79 55 67 00 la Plagne → 04 79 09 02 01

Syndicat intercommunal

de la grande Plagne → 04 79 09 74 04

Office de promotion

de la grande Plagne \rightarrow 04 79 09 79 79

La poste

La Plagne → 04 79 09 01 82 Aime → 04 79 09 74 17

ÉTAT CIVIL De mai 2012 à mars 2013

NAISSANCES

- VELAY Valentin né le 16 mai 2012
- SQUARCIONI Lilou née le 9 juin 2012
- GERVAIS Nolan né le 8 août 2012
- DEFAYET Antonin né le 6 goût 2012
- LAVAGNE POUVESLE Aléxi né le 21 goût 2012
- MEUGNIER--FARRÉ Terry né le 26 août 2012
- ROCH Yumi née le 2 octobre 2012
- OUGIER Charly né le 2 octobre 2012
- KOUMANOV Élina née le 15 octobre 2012
- BABAUD de MONVALLIER Willow né le 25 octobre 2012
- MONTMAYEUR Léo né le 28 octobre 2012
- DEBOVE Justine née le 31 octobre 2012
- ASTIER Noah né le 23 novembre 2012
- PLASSARD Néo né le 30 décembre 2012
- WEBER Lola née le 19 janvier 2013
- DUTEIS LANE Olivia née le 4 mars 2013

DÉCÈS

- GERBAUD Pierre décédé le 22 août 2012
- OUGIER Lionel décédé le 15 juillet 2012
- DUFOUR (MERMET) Marthe décédée le 5 août 2012
- ASTIER PERRET (HÚTNIK) Hélène décédée le 18 septembre 2012
- BÉRARD Anna décédée le 28 octobre 2012
- BROCHE Frédéric décédé le 9 janvier 2013
- BUSSON Gautier décédé le 20 février 2013
- BROCHE Lucie décédée le 18 février 2013
- NEELE Johannis décédé le 5 mars 2013

MARIAGES

- ROMANET Chantal et ROMANET René le 9 juin 2012
- PERRIERE Sandra et MASVESY Sylvain le 9 juin 2012
- MINGEON Gwendoline et MAROUD Marc le 04 août 2012
- FASOLO Virginie et MARCHAL Guillaume le 15 septembre 2012
- LEPAIN Nathalie et CONIAUX Christian le 22 septembre 2012
- FOUCHER Kelly et SAUVAGEAU Thomas le 03 novembre 2012
- DEBELLE Laetitia et VACCA Nicolas le 24 novembre 2012

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution

Édité par la Commune de Macot la Plagne en 1000 exemplaires

Directeur de la publication : monsieur le maire

Conception et illustration : monsieur le maire et les adjoints, les services municipaux, l'Office de Promotion de la Grande Plagne, le Club des sports, la Maison du Tourisme, les aînés ruraux, l'Assemblée Pays de Tarentaise Vanoise (APTV).

Crédits photos: Mairie de Macot la Plagne, Olivier ALLAMAND, Maison du Tourisme, Elina SPIRANTA, OPGP, Xavier DELOGET, APTV, les aînés ruraux, le Club des sports, Louis GARNIER, Samy CHARDON, Roger JAMMARON, Henri OUGIER, Moïse BONIN, Michel ASTIER PERRET, Philippe GAL, Montchavin-Les Coches, JJ. STATKUS, C. TATIN, J. CROSNIER, N. SCHLOSSER, SHAA. Création graphique: Nicolas BLANCHET - nanofactory.fr — Impression: Presstexte





Mon rôle de Maire, et plus largement le rôle d'un élu, est d'agir aujourd'hui en pensant à demain, et vous rendre compte du travail réalisé fait également partie de mes missions. C'est ce fil conducteur qui guide notre action depuis cinq ans. Régulièrement, vous avez pu être informés au travers du magazine ou du compte rendu du conseil municipal, de nos réalisations et projets.

Vous pouvez d'ores et déjà apprécier les résultats accomplis au cours de ce mandat : rénovation des galeries de Plagne Centre, mise en place et amélioration des services (navette des Charmettes, services à l'enfance adaptés aux besoins, relais poste du chef lieu...), développement des activités (piste de bob, activités sur la station, activités culturelles). Nous sommes porteurs de projets ambitieux, mais raisonnables car ils tiennent compte de nos moyens financiers.

Cette édition est consacrée pour une large part à l'action sociale de la commune, à travers les réalisations et les services apportés à la population. Dans une situation économique difficile, la politique conduite par mon équipe est d'offrir aux familles des services de qualité, répondant au plus près à leurs besoins, tout en conservant des tarifs raisonnables. Puis un zoom sur la réflexion et les projets menés au Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne. Il nous semblait en effet nécessaire de revenir aux valeurs statutaires défendues par les fondateurs du SIGP. J'ai souhaité également vous présenter les actions menées par la Maison du Tourisme, ainsi que par l'Office de Promotion de la Grande Plagne, acteurs vitaux de notre station. La Piste de Bob connait un nouvel élan, grâce à une volonté politique forte des élus. La Maison du Tourisme manage désormais cet équipement. Nouvelle organisation, commercialisation innovante, la campagne de communication de la Plagne a été cet hiver axée sur le Bob.

Ce magazine est l'occasion de vous informer du travail de réflexion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) réalisé en concertation par les 43 communes de tarentaise. Ce projet de territoire est primordial pour nos communes, et met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux.

Deux services (sécurité et bâtiments) vous sont également dévoilés. Ces articles vous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de votre commune, de ses services, et de mettre en lumière la complexité d'une collectivité territoriale, véritable entreprise pluridisciplinaire, mais contrainte juridiquement et financièrement.

J'en profite pour remercier tous les agents communaux qui œuvrent au quotidien pour servir au mieux la population, dans chacun de leurs domaines de compétences (services techniques, police municipale, services dédiés à l'enfance et à la petite enfance, accueil et administratifs, gestion des salles..) tous les personnels des acteurs de la commune et de la station (Maison du Tourisme, OPGP, SIGP, SAP, gendarmerie, SDIS, TDL), ainsi que les entreprises et socio professionnels, acteurs économiques essentiels pour notre territoire, et bien sûr les bénévoles des associations qui s'investissent au quotidien pour renforcer ce lien solidaire si important pour la commune.

Je souhaitais également mettre à l'honneur deux associations locales, pour lesquelles l'année 2012 a été riche en évènements et actions. Le club des ainés ruraux qui a célébré ses 35 ans d'existence cette année, et le club des sports de la Plagne, qui avec un projet très ambitieux et concerté, effectue un virage décisif pour la vie des jeunes du club. Je terminerai par l'histoire du Bob, qui désormais est un élément indissociable de notre patrimoine, atout touristique majeur, et dont l'histoire méritait d'être racontée dans ce magazine.

Je poursuis mon engagement avec mon équipe, afin de porter nos projets, et nos ambitions pour la commune de Macot la Plagne. Notre volonté est de continuer à maintenir et à développer notre magnifique station, notre outil de travail, qui est, ne l'oublions pas, le poumon économique de notre territoire. Plus qu'une addition de mesures plus ou moins visibles ou spectaculaires, nos projets se veulent cohérents et guidés par des objectifs clairs : permettre à nos enfants et petits enfants de continuer à travailler et à vivre dans la commune qui les a vus naître, poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants de notre commune, et répondre au mieux aux besoins de la population. Cette exigence est celle d'une équipe que je remercie pour son implication.

Je vous souhaite une bonne lecture, et vous remercie pour votre confiance.

Le Maire, Richard Broche

Macot la Plagne : quand solidarité rime avec service public de proximité

À Macot la Plagne la solidarité est au centre de notre vision du service public. En finançant la crèche, le restaurant scolaire, les services d'accueil périscolaires, les animations culturelles pour tous, la bibliothèque, les logements saisonniers, en apportant des moyens matériels, humains et financiers au service de la population et des associations, la commune de Macot la Plagne fait acte de solidarité. Depuis 2008, l'équipe municipale s'est attachée à mettre en place et développer des services publics de qualité, à des prix raisonnables pour les usagers.

Enfance et petite enfance

La crèche "Les P'tits Bonnets"... évolutions... changements...

La crèche "Les P'tits Bonnets" à Plagne Centre accueille les enfants de la commune, qu'ils soient résidents permanents ou saisonniers. Cet équipement répond à un besoin collectif de garde, adapté à la demande spécifique saisonnière. La capacité de 35 places en hiver est réajustée à la baisse en intersaison et l'été. Les élus s'emploient depuis 2008 à améliorer ce service, en investissant régulièrement (mobilier, jeux, équipements ludiques et d'éveil, sèche linge, lave vaisselle...). Le choix des professionnels répond à des critères de diplômes, ainsi qu'à des exigences humaines et relationnelles très précises.

La collectivité et les élus s'engagent ainsi à garantir une qualité d'accueil digne de la confiance accordée par les parents, qui choisissent la crèche pour leurs enfants.



La crèche avec ses nouvelles couleurs

291 848 € c'est le coût de la crèche en 2012 (hors investissements), **123 585** €, de participation de la Caisse d'allocation familiale en 2012 (soit 42%), **90 343** € de participation de la commune (soit 31%), **63 185** € de participation financière des familles (soit 22%) pour 42 528 heures facturées soit **1,50** € l'heure en moyenne (NB: le tarif moyen d'une assistante maternelle agréée est de 4 euros nets de l'heure) et **14 734** € de recettes issues de l'accueil des petits touristes (tarif horaire 5 €) soit 5%.

235 c'est le nombre de jours d'ouverture de la crèche en 2012 **45 528 heures** ont été facturées en 2012 aux familles (hors touristes) dont **40 270** pour les 0/4 ans soit **94,69%** pour les **0/4 ans**. La crèche "les p'tits bonnets" est la seule crèche de la Savoie à être ouverte 7 jours sur 7 en hiver.

Du nouveau:

Le conseil de crèche, instance nouvellement mise en place est composée d'élus, de professionnels et de parents

De "nouvelles couleurs" : inaugurée en 1996, la crèche avait besoin d'un rafraichissement. La section des plus grands de la crèche a été repeinte avec des couleurs plus vives. Les travaux de peinture sur toute la structure se poursuivront au printemps.

Une organisation, des projets:

Du coté des agents :

- Des réunions mensuelles d'équipe ont été mises en place depuis décembre 2011;
- Le projet pédagogique est élaboré en concertation avec toute l'équipe, puis présenté aux élus;

- Un profil de poste pour chaque agent est mis en place, y compris pour les agents saisonniers ;
- → Les agents sont formés régulièrement à la prévention ainsi qu'aux gestes d'urgence, et de manière générale à toute formation permettant d'améliorer leurs connaissances professionnelles.

Du coté des enfants :

- De nouvelles activités sont régulièrement proposées aux enfants;
- → La vie quotidienne de la Crèche "Les P'tits Bonnets" est partagée avec les familles, notamment au travers d'un cahier individuel "vie de la crèche", dans lequel les photos, activités et petites anecdotes quotidiennes de leur enfant sont rassemblées ;
- → Tous les vendredis de la saison hivernale, les enfants se rendent à la salle omnisports pour des jeux de ballons, cerceaux, courses. avmnastique...



La gym



Promenade au Lac vert



Sortie luge

- → Tous les 15 iours, les enfants sont emmenés à la bibliothèque pour choisir de nouveaux livres, et profiter des séances de contes présentées par les bibliothécaires :
- L'équipe programme des semaines à thèmes, qui donnent lieu à des activités collectives d'éveil et de découverte : Noël avec la visite du Père-Noël à la Crèche (remise des cadeaux aux enfants et partage de la bûche de Noël avec les familles) ; Pompiers avec la visite de la Caserne et la remise officielle du diplôme d'apprenti pompier; musique avec l'intervention d'un accordéoniste et d'un guitariste; Marionnettes avec un petit spectacle; Engins de déneigement où les enfants ont pu "prendre les commandes" des camions ; Carnaval avec le défilé des enfants de la crèche et des écoles ; Demi-journées "d'adaptation" à l'école de la Plagne avec les plus grands de la Crèche; Visite et "commande" du télé métro à Aime 2000; Fabrication de cadeaux pour les ainés de la maison de retraite à Aime, puis goûter à la maison de retraite...

Autour des enfants, les acteurs de la Crèche "Les P'tits Bonnets"

Le Conseil Général et le Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI):

La Création, l'extension, la transformation d'un établissement d'accueil du jeune enfant sont soumis à l'avis du Président du Conseil général. Le médecin responsable du service de PMI assure le contrôle de la structure par des visites réaulières d'inspection : Il accompagne et conseille les professionnel(le)s.

Le médecin référent des "P'tits Bonnets" :

Il garantit les conditions d'accueil en matière de santé, d'hygiène et de sécurité, mais également d'éveil et de bien-être des enfants en complémentarité et en appui à l'équipe pluridisciplinaire.

La commune de Macot la Plagne:

La politique petite enfance de la commune se veut cohérente, dynamique et adaptée aux besoins de la population. La crèche est un équipement municipal, dans lequel les professionnels sont des employés communaux, fonctionnaires territoriaux, contractuels ou saisonniers. L'équipe est obligatoirement composée de 40 % minimum d'agents diplômés : éducateur de jeunes enfants, infirmière, auxiliaire de puériculture. En fidélisant l'équipe des professionnels de la crèche, la collectivité a fait le choix de privilégier un service de qualité.

Le conseil de crèche :

Composé de représentants de la municipalité, de représentants élus de parents, de la directrice de la crèche et de son adjointe, c'est le lieu d'échanges privilégié entre l'ensemble des interlocuteurs (familles, élus, professionnels, services départementaux de la petite enfance).

Les financements de la structure

La commune a participé à hauteur de 90 343 € en 2012

La CAF (Caisse d'allocations familiales) a versé 123 585 euros en 2012, c'est le partenaire financier le plus important :

La participation appelée PSU vient en déduction de la participation financière des familles, ce qui leur permet de bénéficier d'un tarif moyen de 1,50 € de l'heure (moyenne 2012 calculée sur l'ensemble des contrats). En contrepartie de cette aide, la collectivité s'engage à calculer les participations familiales selon un barème national proportionnel aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles. Sans cette aide, et sans la participation de la commune, l'heure de garde serait facturée 6,41 € (soit 291 848 € de coût total hors investissements en 2012 pour 45 528 heures facturées).





Visite des pompiers







Les 5 sens



Animation bibliothèque

La participation au titre du Contrat Enfance, (Contrat d'objectifs et de cofinancement conclu entre la CAF, la communauté de communes des versants d'Aime la commune de Macot la Plagne), est fixée à 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement, sous réserve d'un taux de fréquentation de la crèche supérieur à 70 %.

La participation financière des familles : en 2012, elle s'est élevée à 63 185 € (auxquels s'ajoutent 14 734 € de participation des touristes, non éligible à la PSU).

Malgré tous les efforts de gestion, la tendance des aides octroyées est à la baisse, qu'il s'agisse des aides individuelles, ou du mode de calcul des participations allouées aux communes gestionnaires de structures d'accueil enfance et petite enfance. Les conditions d'octroi doivent répondre à des taux de remplissage de plus en plus élevés (70 % aujourd'hui), qui sont difficilement tenables pour des structures majoritairement saisonnières en Savoie.

Néanmoins, la politique sociale des élus de Macot la Plagne en faveur des familles demeure une priorité très fermement affirmée, se traduisant par des aides concrètes au quotidien.





Visite à la maison de retraite d'Aime

Le service communal de restauration

Qualité, nutrition, accueil, éducation au goût... Le service de restauration scolaire de Macot la Plagne respecte en tous points les règles nutritionnelles fixées par décret et arrêté qui se fondent sur les éléments clés de la recommandation du 4 mai 2007 faite par le Groupe d'étude des marchés restauration collective et nutrition. Entrées en application en octobre 2011, elles ont pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas.

Elles se résument en sept points :

- → **Assurer** la distribution d'un produit laitier à chaque repas. (Selon l'enquête INCA 2 — Étude individuelle Nationale sur les Consommations Alimentaires 2006-2007-57% des enfants ne consomment pas suffisamment de produits laitiers.)
- Garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fibres et en fer dont les enfants ont besoin.
- → **Limiter** la fréquence des plats trop gras et trop sucrés. Par exemple, ne pas donner plus de 4 produits frits sur 20 repas.
- → S'assurer que les fournisseurs ne livrent pas de produits dont la taille des portions n'est pas adaptée à l'âge de l'enfant.
- → Ne pas proposer le sel et les sauces en libre service.
- Tavoriser l'emploi de produits de saison dont la présence dans le menu doit clairement être mise en évidence.

Au restaurant scolaire de Macot la Plagne, c'est le personnel qui élabore les menus, s'occupe des achats, cuisine et assure le service. Le personnel bénéficie de formations régulières, et de l'expertise de diététiciennes pour les aider à établir un plan alimentaire répondant aux exigences de ce décret. Les produits arrivent à l'état brut et sont travaillés par les cuisiniers. La cuisine fabrique des repas 7 jours sur 7 durant la saison d'hiver, et le menu est identique pour tous les points de distribution, sauf pour les bébés. Le menu comporte une purée de légumes, de la viande ou du poisson mixé, et une compote.

Pour les plus grands, le menu comprend invariablement 5 éléments : Entrée, viande ou poisson, accompagnement, fromage, dessert Le restaurant scolaire prépare les repas pour la Crèche les petits bonnets,

(7 405 repas par an, enfants et personnel), pour le service périscolaire saisonnier de la Plagne (843 repas par an), pour la garderie privée saisonnière Marie Christine (946 repas par an refacturés à prix coûtant) et pour les deux écoles du chef lieu et de la station (16 173 repas par an).



Repas à thème : "Halloween" et "Paëlla"



25 367 : c'est le nombre de repas fabriqués en 2012 par le service communal de restauration

16 173 : c'est le nombre de repas servis pour les deux restaurants scolaires de Macot et de la Plagne en 2012 (les autres repas étant destinés à la crèche et à une garderie privée)

100 repas par jour et en intersaison et 200 repas par jour en saison d'hiver : c'est la moyenne des repas servis chaque jour dans les deux écoles.

8,43 € : c'est le coût total d'un repas servi (matière première, fabrication, service et encadrement compris) —NB : hors menus bébés dont la composition est différente : coût d'un repas bébé 4 €

4,10 € c'est le prix de vente du repas aux familles, inchangé depuis 2007 **68 000 € par an :** c'est le montant apporté par la commune pour financer ce service aux familles, soit 51%, le reste (65 600 €) provenant de la vente des repas



Marc et Patrick, les cuisiniers

L'équipe des cuisiniers s'emploie à faire découvrir régulièrement aux enfants de nouveaux goûts : potages en entrées, semaines thématiques, fruits et légumes, pâtisseries et desserts fabriqués par leurs soins.

À Macot la Plagne, pas besoin d'attendre la semaine du goût pour mettre les papilles de nos jeunes gastronomes en éveil!

Par ailleurs, des règles d'hygiène très strictes sont imposées, qui nécessitent également une formation régulière des agents.

Les menus sont ensuite servis sur place pour l'école de la Plagne, la crèche et la aarderie Marie-Christine se trouvant éaglement dans les mêmes locaux. Pour l'école du chef Lieu, le transport a lieu en fin de journée dans un container isotherme. Le repas sera consommé le lendemain au chef lieu, la liaison froide permet une conservation sans risques (sanitaire et gustative) de 72 h.

Enfin, chaque année, une enquête est effectuée auprès de nos jeunes consommateurs, afin de permettre si besoin d'améliorer ce service. Néanmoins, avec des taux de satisfaction de 80 % pour la qualité des repas, 92 % pour la quantité, 82 % pour la rapidité du service, et 90 % pour la variété, les équipes de restauration scolaire de Macot et de la Plagne peuvent être fières des prestations qu'ils offrent aux enfants.

Les services communaux de garderie périscolaire

Afin de répondre au mieux aux besoins de sa population, la commune de Macot la Plagne s'est dotée de deux services de garderie au fonctionnement très différent en station et au chef lieu.



Les devoirs

Pour la Plagne, ce service est mis en place de manière saisonnière, de décembre à avril, le soir et le week end en période scolaire, et tous les jours sauf le mercredi pendant les vacances de noël, d'hiver et de printemps. Les repas préparés par le service de restauration communal pouvent être pris sur place.

En moyenne pour 2012, 19 enfants ont fréquenté le service périscolaire du soir, en week end ce sont en moyenne 14 enfants qui ont été accueillis le matin, 14 pour déjeuner et 18 l'après midi.

Pour les vacances scolaires 2011/2012 (noël, hiver et printemps), c'est une moyenne de 16 enfants le matin, 15 au repas et 17 l'après midi qui a été recensée sur ces périodes de 2 semaines.

Pour le Chef Lieu, Le service de garderie périscolaire fonctionne toute l'année scolaire, le matin et le soir le lundi, mardi, jeudi et vendredi hors week end et vacances scolaires. Sur l'année scolaire c'est une moyenne de 25 enfants qui sont accueillis chaque jour, avec des effectifs pouvant aller jusqu'à 45 certains soirs notamment en période hivernale.



Activités extérieures



La Plagne:

57 413 € c'est le montant du service saisonnier périscolaire de la Plagne en 2012, pour **14 560** € de participation des familles, soit **42 913** € de participation de la commune.

Chef lieu:

50 650 € c'est le coût du service en 2012 (année scolaire), **9 289 €** c'est le montant de la participation des familles, soit **41 361 €** de participation de la commune.

La commune participe donc à hauteur de 78% pour ses deux services périscolaires, ce qui permet de proposer un tarif raisonnable pour les familles.



Les jeux

Depuis cinq ans, les élus ont régulièrement investi dans ces services afin que les enfants soient accueillis le plus confortablement possible :

- Nouveaux locaux spacieux et fonctionnels au sein même de l'école de la Plagne;
- Amélioration régulière de l'agencement des locaux et du mobilier pour le chef lieu
- Renouvellement régulier des jeux et équipements d'animation pour les deux services
- Recrutement d'animateurs et d'animatrices diplômés afin d'assurer le meilleur encadrement pour les enfants;
- Respect d'un taux d'encadrement permettant une sécurité optimale (1 encadrant pour 12 enfants maximum — normes jeunesse et sports)
- Depuis 2010 au Chef Lieu et 2011 à la Plagne fourniture du goûter par le service de restauration, dans le respect des règles nutritionnelles, sans impact sur le tarif;
- Aide aux devoirs le lundi et jeudi soir pour les enfants qui le souhaitent, à la demande des parents pour les deux services (mise à disposition d'une salle appropriée);
- Enfin depuis 2012, un programme d'animation a été mis en place par les équipes, afin de définir des thèmes par trimestre.

Depuis le 1^{er} juin 2012, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sur le site http://periscolaire-macotlaplagne.fr, et de régler leurs prestations par carte bancaire grâce à la solution Paybox.

Bien que la mise en place de ce nouvel outil génère quelques désagréments isolés (problèmes de connexion, et quelques soucis de blocage au moment des inscriptions), ce service répond à une demande des usagers, qui se plaignaient du décalage entre leurs horaires de travail et les heures d'ouvertures de nos points de vente. Les retours sont de manière générale très positifs quant à la souplesse de ce système, qui a déjà subi quelques améliorations depuis sa mise en route, et en connaîtra probablement d'autres.

Ces aménagements et améliorations n'ont eu aucun impact sur les tarifs, et ce afin de permettre aux familles de continuer à bénéficier de ces services, et ainsi donner à tous la possibilité d'exercer une activité professionnelle tout en garantissant un mode de garde de qualité répondant à leurs besoins.

Les écoles

Depuis 2008, la municipalité s'est employée à améliorer les conditions d'accueil des écoliers de la station et du village. Travaux de rénovation, d'amélioration, voire de réaménagement complet des salles de classes, projets informatiques, ont été au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, des enseignants et parents d'élèves.

263 élèves sont scolarisés sur la commune, 118 à la Plagne au 1^{er} janvier 2013 (y compris les saisonniers) et 145 au chef lieu.

50 € par an et par enfant : c'est le montant alloué par la collectivité pour les fournitures scolaires à chaque école, soit 13 150 €

2 000 € par école : c'est le montant alloué chaque année pour les achats de livres scolaires

1 148 € par an : c'est le coût total d'un enfant scolarisé, (hors investissements), ce montant est pris en charge à 100% par la commune

À Plagne Centre, les travaux de rénovation des galeries ont été l'occasion en 2011 de repenser les espaces de travail des salles de classes du rez-de-chaussée (rangements et aménagements), ainsi que les salles de classes de maternelle, de la salle de motricité et de sieste. Ces réaménagements ont également donné lieu à une réfection des murs et sols, qui en avaient le plus grand besoin.

En 2012, c'est l'école primaire du chef lieu qui a fait l'objet d'une rénovation énergétique complète (chauffage, ventilations, menuiseries extérieures et véranda). Les élus ont profité de ces travaux pour rafraîchir les salles de classes. Les anciennes moquettes murales inadaptées ont laissé place à de nouvelles peintures agréables et colorées, et l'aménagement des classes (placards, étagères) a été entièrement repensé en concertation avec l'équipe enseignante.

Pour 2013, pas de travaux prévus, mais le projet d'équipement des classes des deux écoles en tableaux numériques interactifs est budgété pour une enveloppe de 35 000 €, toujours dans un souci d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants, et d'adaptation aux nouvelles technologies. La commune étudie ce projet avec les équipes enseignantes des deux écoles depuis un an, pour une réalisation programmée en 2013.



Évolution des effectifs :

Le groupe scolaire Albert PERRIERE fait face depuis deux ans à une baisse sensible des effectifs, qui a donné lieu en janvier 2013 à une alerte par la Direction des Services Académiques de la Savoie pour la prochaine rentrée scolaire.

La campagne d'inscription 2013/2014 est d'ores et déjà engagée, et le suivi de l'évolution des effectifs est communiqué régulièrement à l'Inspecteur de L'Education Nationale de Moutiers, afin de conserver nos six classes au groupe scolaire Albert Perrière pour la prochaine rentrée scolaire.

Le groupe scolaire de Plagne Centre est confronté à des contraintes saisonnières fortes, qui rendent complexes les conditions de répartitions des niveaux par classe. En effet, de 53 élèves à la rentrée 2012/2013, les effectifs atteignent 118 en décembre 2012 avec l'arrivée des petits saisonniers, ce qui s'apparente à deux rentrées pour une même année scolaire.

La commune de Macot la Plagne accompagne et soutient les équipes enseignantes, et œuvre au quotidien pour maintenir des conditions d'accueil optimales pour les élèves des deux groupes scolaires, et le maintien des postes existants est au cœur des préoccupations des élus.

Un mot sur la réforme des rythmes scolaires :

Le ministère de l'Education nationale a fait publier au journal officiel le décret (n°2013-77) du 24 janvier 2013 qui réforme les rythmes scolaires au début de l'année scolaire 2013-2014. Les communes qui ne souhaitent pas appliquer cette réforme à la prochaine rentrée ont jusqu'au 31 mars 2013 pour demander au directeur académique des services de l'éducation nationale le report de la réforme à l'année scolaire 2014-2015.

Le texte organise la semaine scolaire sur 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Ces heures sont fixées le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi matin, avec une pause déjeuner d'au moins 1h30.

Afin de prendre le temps de construire un projet cohérent au niveau du territoire, les élus de toutes les communes du canton ont décidé unanimement de reporter cette organisation à la rentrée 2014. Cette décision tient également compte du souhait du Conseil Général, organisateur des transports scolaires, d'attendre 2014.

Cette année sera donc l'occasion d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs du canton, et des écoles de chaque commune (enseignants, parents d'élèves, associations, services municipaux et élus). Cette décision a d'ores et déjà été annoncée, et bien accueillie, lors des conseils d'écoles du chef lieu et de la plagne des 19 et 21 février 2013.



Les APE:

Impossible de clore le chapitre des écoles sans saluer le dévouement des deux associations de parents d'élèves qui contribuent largement à améliorer le quotidien des parents et des enfants scolarisés au chef lieu et à la Plagne: achat de fournitures scolaires à la rentrée, fourniture de dossards pour les activités ski, spectacle de noël, gouters de carnaval, financement d'activités non prévues au budget communal... la liste est longue et non exhaustive. Depuis trois ans, les projets sont travaillés en collaboration avec les enseignants, la commune et les parents d'élèves, permettant ainsi de tisser un lien indispensable autour du bien être de nos enfants.



École de la Plagne

Culture et patrimoine

La bibliothèque : sites du chef lieu et de la Plagne

En raison de la particularité géographique de Macot la Plagne, et afin d'offrir à l'ensemble des habitants de notre commune un service de même qualité, la bibliothèque de Macot la Plagne est répartie sur deux sites, le Chef Lieu et Plagne centre.

Dès 2008, la municipalité s'est attachée à réétudier l'implantation et l'organisation de ces locaux, devenus inadaptés (en raison notamment de la loi du 11 février 2005 en faveur de l'accessibilité aux handicapés), et trop exigus (Impossibilité d'accueillir les scolaires à la Plagne en raison de la taille des locaux).

Les nouveaux locaux du chef lieux, inaugurés en novembre 2010, offrent désormais la possibilité à tous les publics, y compris les personnes à mobilité réduite, d'accéder aux services offerts par la bibliothèque. Au printemps 2012, la surface du site de la Plagne a été doublée, (de 60 à 120 m²), et les locaux intégralement réaménagés et "relookés". Les élèves de l'école de la Plagne peuvent désormais se rendre régulièrement à la bibliothèque, l'accueil des groupes n'étant pas possible auparavant. Les élus ont également souhaité doter les deux sites d'un outil informatique unique, qui permet aux abonnés d'accéder en un clic à l'ensemble du catalogue en ligne, de consulter leurs comptes et de réserver des documents que les agents se chargent de leur mettre à disposition dans les locaux de la bibliothèque, au chef Lieu ou à Plagne Centre, selon le souhait de l'usager, http://www.biblio-macotlaplagne.fr

Enfin, un accès libre et gratuit à internet est proposé sur chaque site, ce service étant cependant réservé aux abonnés.

La collectivité souhaite ainsi affirmer sa volonté de proposer avant tout un espace de convivialité et d'échanges au sein de la commune.

La nouvelle bibliothèque de la Plagne

18 000 : c'est le nombre de prêt d'ouvrages par an (contre 11 600 en 2009)

1 007 : c'est le nombre de lecteurs actif (pour 797 en 2009)

1 000 : c'est le volume moyen de volumes acheté chaque année

Parce que la culture doit être accessible à tous,

0 €, c'est le tarif réclamé aux usagers de la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque, constituée de deux professionnelles et de trois bénévoles, travaille et développe un partenariat avec des structures municipales, associatives ou éducatives (Savoie Biblio, Crèche de Plagne Centre, Ecoles, services périscolaires municipaux, associations locales, EAC, Maison du tourisme, etc.).

Promouvoir et développer la lecture à tous les âges :

Parce que le plaisir de la lecture s'apprend depuis tout petit, la municipalité a souhaité développer les actions et animations destinées aux plus jeunes. La bibliothèque participe depuis deux ans à l'opération "1" pages", et propose aux jeunes parents de partir à la découverte du livre avec leur enfant. Cette action est financée par le Ministère de la Culture et la Caisse d'Allocation Familiale qui offrent un livre à chaque enfant en guise de cadeau de naissance ou d'adoption.

Depuis le printemps 2012, l'équipe de la bibliothèque organise et anime chaque mois une séance de "bébés lecteurs". Le succès de cette opération dépasse nos espérances, grâce au dynamisme et à la bonne humeur de l'équipe.

Formées à la pratique des contes, les intervenantes proposent des séances régulières à la crèche et dans les écoles.



Philippa et Marlène pendant une séance de "Bébés lecteurs"

Chaque année, la bibliothèque participe au "prix des Incorruptibles", organisé avec les écoles du chef lieu et de la station. Les jeunes lecteurs, de la maternelle au CM2, s'engagent à lire les ouvrages sélectionnés, à se forger une opinion et à voter pour leur livre préféré. L'objectif de cette opération est d'éduquer les enfants au plaisir de la lecture sous forme de jeu. L'aménagement des espaces de lecture profite également aux adultes, qui peuvent bénéficier des 27 abonnements et revues proposés en consultation, dans des locaux confortables et conviviaux.

La bibliothèque, lieu d'échange pluriculturel :

Depuis 2010, la municipalité a souhaité permettre à la population locale de bénéficier d'un accès à l'art et à la culture sur l'ensemble de son territoire.

La bibliothèque a débuté en 2010 un partenariat avec la Maison des Arts d'Aime, sous forme d'expositions d'artistes locaux.

Face au succès de cette nouvelle opération, la bibliothèque de Macot la Plagne est devenue un véritable lieu de diffusion de la culture, des arts et du spectacle vivant.

Elle propose désormais chaque année sur les deux sites :

- → Des séances de lecture théâtralisée (en partenariat avec Savoie Biblio)
- → Des spectacles pour publics divers
- Des séances de contes professionnelles (dont certaines animées par l'équipe formée à cet exercice)
- De nombreuses expositions de production artistique locale en partenariat avec La Maison des Arts, l'Atelier de Nadine, l'Association patchwork, etc...
- → Des expositions dédiées aux enfants

Le pari, réussi, des élus et de l'équipe de professionnelles et bénévoles, était de transformer la bibliothèque en un outil d'accompagnement à l'éducation, en un lieu de loisirs culturels, de plaisir, mais également en un lieu d'échanges et de rencontre sur le territoire communal, véritable facteur d'attractivité pour la population et les touristes, gratuit et ouvert à tous.



Expositions et spectacles





Projet de Maison de Santé pluridisciplinaire

Dés 2010, les élus de la communauté de communes des Versants d'Aime se sont mobilisés autour du phénomène alarmant de désertification médicale dont le constat se faisait jour sur le canton.

Le maintien et le renforcement de l'offre médicale et paramédicale ont dès lors été identifiés parmi les missions prioritaires à conduire par la COVA dans son projet de territoire, aux termes des débats menés par les élus intercommunaux puis partagés avec les élus de chaque commune en décembre 2010. Parallèlement à ces démarches politiques, les professionnels de santé se sont saisis du problème et ont constitué une association baptisée "M'Atome", dont l'objet est la création d'une maison de santé et d'un pôle de santé pluri-professionnels.

La commune de Macot la Plagne a, par délibération en date du 04 mars 2013, confié à la communauté de communes des Versants d'Aime, la compétence nécessaire au choix de l'implantation géographique dans le canton, à l'acquisition foncière, à la programmation et à la réalisation de l'opération de construction ainsi qu'à la gestion immobilière de l'équipement.

Le périmètre de cette compétence est précisément délimité, aux fins d'une part de ne pas contrarier les éventuels projets communaux visant à fournir des locaux pour favoriser l'installation de cabinets médicaux, notamment en station, et d'autre part de ne pas faire intervenir la communauté de communes sur des thématiques relevant exclusivement des professionnels de santé.

Logements sociaux & saisonniers

Logements sociaux : conditions d'attribution

Malgré le nombre de logements sociaux vacants sur la station, la commune et les gestionnaires, (OPAC, HALPADES), se heurtent à une réglementation nationale, qui détermine par arrêté un plafond de ressources maximum à de pas dépasser pour pouvoir prétendre à un logement HLM.

Conscients des difficultés rencontrées par les familles pour se loger, notamment en station, les élus de Macot la Plagne ont saisi à plusieurs reprises depuis 2010 les directeurs des offices HLM, le préfet de

la Savoie, Monsieur Hervé GAYMARD, Député et Président du Conseil Général de la Savoie.

Aucune réponse satisfaisante des services de l'Etat ne nous étant parvenue, nous continuerons à réclamer une révision des plafonds de ressources, ainsi que l'assouplissement des possibilités dérogatoires d'accès aux logements HLM, en raison de la spécificité de la Plagne, et de manière générale des communes stations de tarentaise.

Logements saisonniers : favoriser la politique de fidélisation des travailleurs saisonniers

Réalisé en 1986 par l'OPAC de la Savoie, le foyer logement "le Genepy", était depuis géré par la commune de Macot la Plagne, via le Centre Communal d'Action Sociale, sous forme d'une convention de gestion avec l'OPAC, propriétaire du bien.

Če contrat étant devenu trop contraignant financièrement pour la collectivité, (qui devait prendre en charge l'intégralité des travaux à ses frais, bien que n'étant pas propriétaire du bien), les élus ont souhaité renégocier les modalités de cette relation juridique et financière avec le propriétaire du bâtiment.

La commune avait envisagé le rachat du Genepy par les principaux usagers du bâtiment (socioprofessionnels, locataires...), afin de s'orienter vers une gestion privée au même titre que les autres bâtiments de saisonniers de la Plagne. Mais cette hypothèse n'a pu être retenue dans l'immédiat. Afin de se donner le temps de la réflexion, les élus ont donc signé une convention de location avec l'OPAC, pour une durée de deux ans. Dans le même temps, les conditions de prise en charge des travaux ont été redéfinies avec le propriétaire du bâtiment, qui s'engage à réaliser les travaux de réfection et de réparation nécessaires, selon un plan pluriannuel établi avec la commune.

Conscients de la nécessité de maintenir à la Plagne des logements de bonne qualité pour les saisonniers, et donc de veiller à l'entretien et à la rénovation des bâtiments, les élus doivent également s'assurer de l'équilibre financier de cet équipement, afin qu'il ne constitue pas une charge financière pour la commune. **54 :** c'est le nombre de logements proposés au Génépy **240 510 €** : c'est le montant des dépenses 2012, pour **238 574 €** de recettes.



Un point sur le SIGP

En 1960, le docteur BORRIONE, Maire d'Aime, M. Auguste MUDRY Maire de Bellentre, M. Maurice LOYET Maire de LONGEFOY et M. Albert PERRIERE Maire de Macot, décident de fonder un syndicat intercommunal autour du projet de création d'une station de sports d'hiver. La commune de Champagny, représentée par son Maire M Michel RENAUD rejoindra en 1969 le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne. Le 21 décembre 2011, la Plagne a fêté ses 50 ans. Le bonnet rouge est désormais devenu un symbole.



La Plagne Montalbert



Pierre BORRIONE

En 2012, la Plagne caracole depuis 6 ans en tête du classement «TOP 50 » des stations francaises, et propose un équipement unique en France : la piste de bobsleigh.

Nous ne pouvons donc qu'être fiers de continuer à porter ce flambeau. À l'instar de nos prédécesseurs, notre devoir est de maintenir une dynamique permanente d'amélioration et d'innovation, afin de faire face et de nous adapter aux crises économiques, au manque de neige ou aux aléas et accidents que la Plagne a pu ou pourra connaître.

Cependant, force est de constater que depuis plusieurs années, le « produit touristique neige » peine à trouver de nouvelles idées innovantes permettant de développer son attrait auprès du grand public. À cette problématique s'ajoute l'augmentation croissante de « lits froids » (logements non loués), qui met en péril l'équilibre du tissu économique local. Le fait pour la station de la Grande Plagne d'être assise sur 4 communes, rend la gestion de son domaine et de ses équipements plus complexe. Le syndicat intercommunal de la Grande Plagne administre

la majeure partie des affaires du domaine skiable, et reste l'interlocuteur privilégié, notamment en qualité de signataire de la convention de délégation de service public conclue avec la Société d'Aménagement de la Plagne.

Cependant, chacune des quatre communes finance et gère certains équipements et organismes à vocation touristique qui lui sont propres. (Offices de tourismes, piscines, escalade sur glace, tennis, cinémas, salles de spectacles de stations... la liste est loin d'être exhaustive). Cette diversité, bien que source de richesses, rend difficile la mise en œuvre d'une politique touristique homogène.

Enfin, le constat établi par les élus actuels du syndicat révèle, depuis plusieurs années, une gestion de fonctionnement, loin des valeurs fondatrices du SIGP, de l'esprit d'innovation et d'avant-gardisme du docteur BORRIONE et des maires qui l'accompagnaient dans l'aventure de la Plagne.

Afin de continuer à travailler dans l'esprit des fondateurs du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, mes collègues Maires des communes d'Aime, Bellentre, Champagny en Vanoise et moi-même, Maire de Macot la Plagne, avons décidé d'entreprendre une démarche de réflexion, qui nous permettrait de revenir aux bases fondatrices du SIGP, dans un esprit de concertation et d'harmonisation des projets mais également de la gestion de la station de la Grande Plagne.

Cette réflexion, engagée en 2011, s'est concrétisée par la formation d'un groupe de travail, composé des quatre maires et de quatre adjoints, soit huit élus du SIGP.



Montchavin



Champagny

L'aboutissement de cette démarche a permis aux élus de définir d'une orientation stratégique, appelée « projet OPTIMUS », au premier semestre 2012.

Ce projet, destiné à s'inscrire dans la durée, à pour objectifs :

De centraliser la politique de la station au sein d'une même structure, et de redistribuer ensuite les missions à chaque service, et non l'inverse, les élus doivent en effet prendre les décisions politiques communes qui sont ensuite mises en application par les différentes structures et directeurs de services ;

De définir cinq axes stratégiques de travail, pilotés par des groupes composés d'élus pour orienter la démarche, et de techniciens pour coordonner les actions, soit :

- Un axe équipements, dont l'objectif est de dresser un inventaire le plus complet possible de tous les équipements et matériels détenus par les 4 communes du SIGP, et ayant une vocation ou une connotation touristique, afin de rationnaliser l'utilisation et la gestion de ces équipements; cet axe est piloté par Anthony FAVRE, Maire de BELLENTRE et Denis TATHOUD, Adjoint à la Mairie de Champagny en Vanoise
- Un axe hébergements touristiques, dont l'objectif est de dresser un état des lieux des hébergements, afin de lutter contre l'érosion des lits en associant les hébergeurs et propriétaires (lutter contre les « lits froids »), et augmenter le nombre de lits fonctionnels commercialisables; cet axe est piloté par Bernard AUBONNET, Adjoint au Maire de Macot la Plagne et Richard BROCHE Maire de Macot la Plagne.
- Un axe domaine skiable, dont l'objectif est de maîtriser l'optimisation du domaine et la régularité des investissements, en repositionnant le SIGP, et donc les 4 communes, comme véritable concédant dans le cadre du contrat de délégation de service public conclu avec la SAP, ce afin de garantir au client la meilleur qualité et la sécurité optimale; cet axe est piloté par Richard BROCHE, Maire de Macot la Plagne, et Bernard VILLIEN, Adjoint au Maire de Bellentre.
- Un axe accueil touristique dont l'objectif est de garantir une prestation globale de qualité, et d'amener la station à l'excellence de l'accueil. Cet axe est piloté par Jean Yves DUBOIS Adjoint au Maire d'Aime et Jean Pierre CHENU. Maire d'Aime.
- Un axe commercialisation, également conduit par Jean Pierre CHENU et Jean Yves DUBOIS, et dont l'enjeu est d'accompagner les hébergeurs et les propriétaires à vendre tout en améliorant la qualité du service à la clientèle.

La nouvelle « politique commune » des quatre communes supports de la station de la Plagne, et fédérées au sein du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne est ainsi clairement définie.

Nous ne pouvons plus nous contenter aujourd'hui de simplement gérer ce formidable outil légué par nos prédécesseurs. Afin de faire face à une concurrence de plus en plus rude, il nous faut désormais développer



Les Plagnes-Altitude

notre station, innover, faire preuve de créativité, déployer de plus en plus d'outils de commercialisation, veiller à rester les plus attrayants et nous démarquer des autres stations.

Nous espérons ainsi perpétuer l'engagement fort des élus et des bâtisseurs à l'origine de la naissance, du développement et de la prospérité de la station de la grande Plagne, qui permet depuis plus de 50 ans aux habitants de nos quatre communes de développer ensemble ce magnifique outil et de bénéficier de ses retombées économiques.

La gouvernance de la Plagne est désormais engagée, nous souhaitons qu'elle s'inscrive dans la durée, et qu'elle nous permettre à tous de retrouver l'esprit pionnier qui était celui des hommes qui ont fait avancer la Plagne au rythme des réflexions communes, des opportunités et des évènements, dans le même objectif : apporter de la richesse au territoire et permettre de vivre au pays.



La Plagne Aime 2000

La maison du tourisme en mouvement

Depuis plusieurs années maintenant la Maison du Tourisme évolue dans ses missions et les actions se multiplient .

Amélioration de la communication et de l'accueil de notre clientèle avec l'adaptation constante de nos moyens de communication (documentations, écrans, points informations, nouvelles technologies).

Un service événementiel qui répond avec réactivité à toutes les sollicitations de la vie de la station (fête des 50 ans de la Plagne, compétitions internationales sur la piste de bobsleigh et sur les stades, organisation des Championnats du Monde de Canoë-Kayak, succès grandissant de l'organisation de la 6000 D avec des records d'inscriptions battus en 2012, compétitions de rollers sur la piste de bobsleigh en été, etc).

Un produit de fidélisation créé en 2008 par nos services comme la Carte PassPlagne, qui cette année avec l'intégration des remontées mécaniques en été, a vu ses ventes littéralement exploser.

L'animation quotidienne a également été restructurée pour être plus proche de l'attente de la clientèle. Bien que les travaux conséquents de l'été n'aient pas facilité notre organisation, les clients de la station ont pu bénéficier de programmes variés et festifs.

Et bien entendu, tous les investissements réalisés par la collectivité nous ont aidés dans notre mission. L'aménagement du Lac Vert, attendu



Beton on Fire



La nuit du Pompon rouge





depuis longtemps, a confirmé, vu sa fréquentation, l'attente importante des clients pour ce type d'infrastructure ludique de proximité.

L'hiver nous a donné de nouveaux défis, en particulier l'exploitation des 2 salles de cinéma de Plagne Bellecote et des bagageries à Plagne Bellecote et Plagne Aime 2000. Ce sera l'occasion pour nous de renforcer encore un peu l'action de la Maison du Tourisme dans les missions qui lui ont été déléguées par la collectivité : assurer l'accueil et l'animation des vacanciers sur notre station.

→ TOURISME

Ciné Plagne Une nouvelle dynamique pour le cinéma de Plagne Bellecôte

Après la défection de la société Ciné Alpes qui ne souhaitait plus exploiter les salles de cinéma de montagne, la Mairie de Macot a décidé d'investir pour répondre aux nouvelles exigences de diffusion en numérique et satisfaire la clientèle des stations d'altitude de la Plagne. La Société d'Aménagement de la Plagne, propriétaire des murs du cinéma de Plagne Bellecote a consenti de gros efforts sur ses loyers et la Mairie a ensuite confié la gestion des 2 salles à la Maison du Tourisme.

Mise en place de 2 énormes projecteurs numériques, amélioration de l'équipement son, changement d'un écran, mise en place d'un écran TV pour diffuser les bandes annonces, relookage du programme hebdomadaire, embauche d'un régisseur, ouverture 7 jours sur 7, projection en après midi les jours de neige, création de chèques CinéPlagne, diffusion des programmes sur le site internet AlloCiné... tout a été mis en œuvre dès l'ouverture de la saison pour essayer de redynamiser cet équipement indispensable à l'animation de l'après ski des vacanciers.

À mi-saison, il est encore un peu tôt pour tirer les enseignements de cette première saison en gestion directe mais les retours des utilisa-

teurs sont déjà favorables sur la programmation proposée, la qualité de l'accueil et le confort de la diffusion numérique.

Des actions complémentaires ont également été engagées avec le directeur de l'école de la Plagne et l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) pour offrir la possibilité de séances pédagogiques aux écoliers. La preuve que cet équipement peut remplir également d'autres fonctions en dehors de sa mission touristique.

Une étude est d'ores et déjà en cours pour l'évolution de la gestion de la Salle de Plagne Centre. Affaire à suivre !





Le régisseur du cinéma

Sur la bonne pente

Une nouvelle dynamique s'est incontestablement installée autour de la Piste de Bobsleigh de la Plagne!

Réussite totale de l'organisation de la Coupe du Monde de Bobsleigh et Skeleton grâce à la mobilisation de toutes les équipes.

Le retour des compétitions internationales nous a apporté de la notoriété (plus de 70 heures de télévision sur les chaînes françaises et surtout étrangères), du remplissage en avant saison avec de nombreux hôtels qui ont accumulé les nuitées et des recettes supplémentaires grâce entre autre à la semaine d'entrainement des équipes étrangères au mois de mars.







Le bilan financier de notre première année d'exploitation est au-dessus de nos espérances et nous allons tout mettre en œuvre pour le confirmer cet hiver. Nous souhaitions également dynamiser l'activité estivale autour de la piste! Pour cela, nous avons ouvert tout simplement la piste à la balade des piétons en l'agrémentant par une dizaine de panneaux d'exposition : nous avons été surpris de l'engouement des vacanciers pour cette découverte puisque nous avons compté certains jours plus de 150 personnes sur la piste. Nous avons également créé, avec l'aide appréciable de Jeannot Germain (VEO 2000), un rendez-vous hebdomadaire les jeudis en fin d'après midi pour une montée chronométrée de la piste en vélo ou à pied. Succès également pour cette initiative avec plus de 300 personnes sur l'été qui se sont affrontées amicalement et retrouvées chaque semaine pour une remise des prix très conviviale au Restaurant du Chalet de La Roche. Enfin le "Beton on Fire" compétition de descente en rollers, skate board et autres engins à roulettes a créé le frisson chez les participants et les spectateurs.

Beaucoup de nouveautés également sur la piste pour cette prochaine saison d'hiver et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la Coupe du Monde au début du mois de décembre 2014.

Les actions de l'OPGP

Communication

La Plagne fait son cinéma

Une campagne médiatique originale et affirmée dont l'objectif est de valoriser notre positionnement de leader à travers une dimension primordiale, la famille. Le message s'adresse à une double cible, enfants et parents, en présentant des personnages en pleine liberté dans un environnement merveilleux où une variété inégalée d'activités est proposée à l'image d'un véritable parc d'attractions : bobsleigh, tour de glace, halfpipe, raquettes, et ski!

Ce ton décalé dans un environnement de dessins animés épouse les codes du cinéma actuel et les standards des grandes productions d'animation. 5420 spots de 30 secondes ont été diffusés du 28 novembre au 18 décembre 2012 sur Paris / Ile de France, et région Rhône Alpes. Au total plus de 2 millions de spectateurs ont vu le spot dans un cadre privilégié, profitant des films à grande audience : les 5 légendes, les mondes de Ralph et le Hobbit. Au regard de son succès indéniable, cette campagne sera reprise à l'automne prochain.





Application mobile

Elle est sortie fin 2011, mais cette dernière version 2012/2013 a ravi notre clientèle et tous ceux qui souhaitent obtenir les informations pertinentes sur la Plagne: visite 360° du domaine skiable, ouverture/fermeture des pistes, enneigement, webcams, mais aussi identifier et retrouver un ami, calculer sa vitesse maximum ou moyenne, obtenir les kilomètres et dénivelés parcourus dans la journée.

Cette nouvelle version est désormais téléchargeable sur les tablettes, avec une immersion totale sur notre domaine : tentez l'expérience 360° .



Parallèlement à cette campagne, des visuels ont été déclinés autour de ces personnages pour des insertions dans les numéros "Spéciale Neige" de l'Express, le Nouvel Obs, l'Equipe Mag, À Nous Lyon, Alpes Loisirs.

La saga continue même pour la communication de proximité avec les produits "Plagne Auto Ski" et "Plagne Auto Bob". Des cartes postales ont été éditées et distribuées à l'occasion de Lyon Neige fin novembre. De nouveaux visuels seront encore développés pour l'automne et l'hiver prochain.







Les événements



Championnats du monde de canoë-kayak de descente - juin 2012

Ces championnats furent une véritable réussite, au regard d'une part du nombre de médailles remportées par les équipes de France, et d'autre part de leur organisation dans le quotidien, avec une présence remarquée de plus de 200 bénévoles durant 8 jours ; ils ont créé une dynamique et une économie non négligeables sur la vallée et les villages de la Plagne. L'événement a obtenu le premier prix de Savoie "Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable".

Hiver 2012/13

Coupe du monde de Bob

Retombées audiovisuelles : 28 ' sur des journaux télévisés, en plus des 22 chaînes internationales qui ont retransmis l'événement en direct.



Urban plagne

Plus de jeunes, plus d'activités, et une fréquentation sans cesse en hausse. Avec un positionnement tourné délibérément vers les disciplines tendances et sportives (slack line, hip hop, skate, jeux vidéo, vélo trial...), Urban Plagne et sa version été devra désormais séduire les familles désireuses de séjourner plus longtemps à la Plagne et profiter pleinement de l'offre touristique.



Été 2013

6000D

Record d'inscrits (1301), et record de finishers (1088)! En 2012, la 6000D, malgré une météo capricieuse a encore rencontré un vif succès. Avec les autres parcours, Trail des 2 Lacs. 6 Découverte et 6D Kid, le désormais traditionnel dernier week-end de juillet permet d'accueillir plus de 5000 personnes (athlètes, accompagnateurs, partenaires) sur 3 jours, générant souvent de plus longs séjours. Cet événement aujourd'hui incontournable dans le monde du trail franchira un nouveau cap en 2013 avec un passage dans la piste de bobsleigh.



Les Étoiles du Sport

Plus de 100 médaillés olympiques et mondiaux, des célébrités de plus en plus nombreuses (Peter Gabriel, Patrick Bruel, Manu Katché, Benoît Magimel, Elie Chouraqui...), une intégration du grand public, un plan média sur 8 semaines et dans tous supports (télévision, affichage, presse, radio, internet...), pour 23 millions de valorisation publicitaire (hors internet). La Piste de ski *Les Étoiles du Sport* a été inaugurée le 17 décembre 2012 au sommet de la Grande Rochette en présence de Marie Josée Pérec, Julien Lizeroux, Jean-Philippe Gatien, Guy Forget, Tony Estanguet, Carole Montillet... L'édition 2013 devrait s'ouvrir au grand public en proposant un accès au raid, succès majeur des Étoiles du Sport.





Plus d'infos dans Le Bonnet. premier numéro du magazine sur les échos de la Plagne (communication, promotion, commercialisation), disponible en mairie.

Le Scot en chantier

L'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APTV), qui regroupe nos 4 cantons, a réuni le 26 octobre au village 92 tous les acteurs intéressés à la construction du Schéma de Cohérence Territoriale, sous la présidence de Robert Vorger, Président du SCOT et avec la participation d'Hervé Gaymard, Président de l'APTV.

Une analyse territoriale portant sur la démographie, le logement, le tourisme, le commerce, le paysage...a été présentée aux 120 participants. Ces derniers se sont ensuite répartis en groupes de travail et les débats ont porté sur les grands défis que le territoire devra relever dans le proche avenir.

Plusieurs priorités se sont dégagées et concernent :

- Le développement d'une véritable stratégie et d'un programme d'actions pour réhabiliter et réinjecter les "lits froids" dans les circuits marchands,
- La préservation des terres agricoles concurrencées par l'urbanisation,
- La qualité de nos paysages et la préservation de la biodiversité, qui constituent notre "capital touristique",
- La gestion de l'eau en prenant en compte tous les usages (eau potable, neige de culture, irrigation, hydroélectricité),
- De nouveaux modes de construction, très économes en foncier et en énergie,
- La diversification estivale de l'activité touristique, exigeant une qualité urbaine dans les stations, une organisation de la mobilité sur tout le territoire et un positionnement commun "Tarentaise",
- La répartition des services, commerces, équipements culturels, sportifs de manière équilibrée sur le territoire, en privilégiant les villes et les bourgs, les communes supports de grandes stations et en facilitant l'accès pour chaque habitant, par l'organisation de la mobilité





Enfin, soulignons que beaucoup d'interventions ont porté sur l'importance d'une solidarité à l'échelle de toute la Tarentaise et donc d'une gouvernance pour la mettre en œuvre. Après la création de l'APTV et les nombreuses actions qu'elle porte sur tout le territoire depuis 2005, l'élaboration du SCOT et de règles d'urbanisme communes, constitue un pas supplémentaire vers une cohésion territoriale.

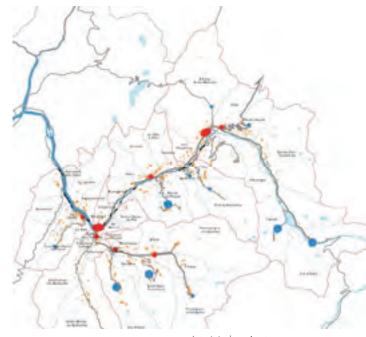
Dans les semaines à venir, la démarche se poursuivra par de multiples rencontres destinées à tous les élus du territoire et par une réunion publique ouverte à l'ensemble des citoyens de Tarentaise.

Ainsi, le 12 février, à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice, une cinquantaine d'élus de la Communauté de communes des Versants d'Aime (COVA) et de la Maison Intercommunale de Haute Tarentaise (MIHT) ont répondu présents pour débattre des enjeux territoriaux de Tarentaise et poursuivre la construction du Schéma de Cohérence Territoriale

Sous la responsabilité de Robert Vorger, vice président de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) et président SCOT, une analyse territoriale portant sur la démographie, le logement, le tourisme le commerce, le paysage...a été présentée aux 50 participants.

Fin mars la démarche se poursuivra par une réunion publique, ouverte à l'ensemble des citoyens de Tarentaise.

Ensuite, nous entrerons dans une phase prospective qui sera déclinée en scénarios d'évolution à long terme, l'objectif étant d'avoir construit le Projet d'Aménagement et Développement Durable pour mi 2013.



Le territoire de nos 4 cantons

La plateforme SCOT de La Léchère, octobre 2012

Acteurs de notre commune...

Service batîments

Après quelques années passées à la commune de Ris-Orangis (Essonne), Mickaël SIMONNEAU a pris ses fonctions de responsable du service Bâtiment au sein des services techniques de la commune de Macot la Plagne en janvier 2012. À l'origine, Mickaël était dessinateur industriel et a débuté sa carrière à TF1 en réalisant une base de données permettant au service maintenance de gérer l'ensemble des plans du bâtiment. Au moment où la chaine TF1 a intégré la chaîne LC1, Mickaël SIMONNEAU a travaillé au projet d'intégration des locaux de cette chaîne à la tour de TF1. Ensuite, il est entré directement dans la société BOUYGUES, propriétaire de la chaîne, d'abord comme conducteur de travaux, puis, pour les services « ouvrages publics », il a participé notamment à la réhabilitation d'une ancienne caserne en bureaux.

Au sein de la collectivité de Macot la Plagne, sa principale mission est de gérer, en collaboration avec le service bâtiments et le service logements, l'ensemble du patrimoine bâti communal. À la fois compétent dans les domaines techniques (contrôle et réalisation de travaux), administratifs ou



juridiques (collaboration avec le service marchés publics) et de la sécurité, Mickaël veille au bon fonctionnement des bâtiments et des équipements communaux par la gestion de l'énergie, l'entretien et la maintenance. Mickaël suit l'ensemble des travaux de réparation et de dépannage sur les bâtiments communaux réalisés soit par le service bâtiments du Centre Technique Municipal; soit par des prestataires extérieurs mandatés. Il participe également à la programmation et à la mise en œuvre de nouvelles opérations, à la réalisation d'équipements neufs et à la réhabilitation de l'existant.

Service sécurité et santé

Afin de pouvoir assurer un certain nombre de missions relatives à la santé et à la sécurité, Fabrice VIVET a été recruté le 2 mai 2012.

Après deux années de DUT Hygiène Sécurité Environnement et une année de Licence Professionnelle "Gestion des Risques Professionnels et Environnementaux", Fabrice a d'abord effectué un stage à la société d'Aménagement de la Station de la Plagne au service Qualité Sécurité Environnement, avant d'occuper durant une année le poste d'Assistant Sécurité Opérationnelle à la COMAG.

Au sein de la collectivité de Macot la Plagne, Fabrice assure la fonction d'assistant de prévention :

Il a en charge la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Pour cela il analyse les risques auxquels peuvent être exposés les agents de la collectivité et réalise un plan d'amélioration continu afin de réduire le risque d'accident du travail.

En collaboration avec le service Ressources Humaines, il suit les formations en lien avec la sécurité, veille à la validité des permis et des autorisations de conduite délivrés par le Maire. Il organise également en interne des formations secourisme dispensées par l'infirmière de la crèche, également formatrice PSCM et SST.

Il évalue également les besoins en Équipements de Protection Individuelles pour les agents de la collectivité, réalise les commandes et le suivi.

En termes de sécurité, il assure la mise à jour du Plan Communal de



Sauvegarde de la commune afin de faire face à une situation de crise et réalise régulièrement des mises en situation afin de tester le dispositif. Il procède également a des exercices d'évacuation dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la commune (crèche, écoles...) et se charge de préconiser les améliorations et modifications nécessaires. Il veille à la mise à jour des trousses de secours, extincteurs, défibrillateurs...

Dans le cadre de ses missions en urbanisme, Fabrice s'occupe également des visites de sécurité dans les ERP, de la rédaction ou réponse à la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), rédige l'ensemble des arrêtés concernant les chantiers réalisés sur la commune et procède à la vérification de conformité des travaux. Il réalise le suivi du système d'information géographique communal (SIG).

En conclusion, Fabrice, également sapeur-pompier volontaire, veille au respect des règles de sécurité sur le territoire communal, tant pour les bâtiments que pour les agents.

Les 35 ans des aînés ruraux

Le club des Aînés Ruraux "le Temps de Vivre" a fêté ses 35 ans d'existence le 17 juin 2012 par un thé dansant animé par l'orchestre Danse Musette Passion. Plus de 120 entrées ont été enregistrées et l'après-midi a été une vraie réussite.

Au cours d'une pause, la médaille des Aînés a été remise par le président de la Fédération de Savoie Philippe AUSSEDAT, à Suzette BROCHE, présidente du club durant 16 ans, accompagnée du traditionnel bouquet. À la reprise, une tombola a été proposée. Tombola inspirée de la manière de procéder du club en 1977 : des enveloppes de couleurs différentes et contenant un numéro étaient proposées à la vente. Cette tombola était dotée de 102 lots exactement et a remporté un très vif succès! Certains participants au bal se sont plaints de ne pas avoir eu de billet!

C'est en Vendée que le club s'est retrouvé pour ses 35 ans. La Vendée et ses Chouans avec, en point d'orgue, le spectacle de cinéscènie qui en retrace l'histoire (Puy du Fou).

Spectacle qu'on ne peut décrire qu'à grand renfort de superlatifs : "grandiose — époustouflant — sublime. À voir absolument!"

Niché dans la verdure et entouré d'un lac, l'hôtel "le moulin neuf" a offert gite et couvert dignes d'un quatre étoiles.

En septembre, une journée à Lyon a cloturé cette année anniversaire et a permis une fois de plus aux adhérents de se retrouver dans les rires et les chants, autour de la table inoubliable d'un fameux "bouchon" lyonnais!!! On en parle encore aujourd'hui.

L'année 2012 a vu également la création d'un logo sur lequel on reconnaîtra le clocher de Macot ainsi que les pommiers et le mont St-Jacques (merci à Maurice Dalla-Costa).

Les rendez-vous hebdomadaires du club ont repris fin novembre.

Le 1^{er} trimestre 2013 a démarré activement :

- Après l'assemblée générale et le tirage des rois, le mois de Janvier s'est poursuivi par l'invitation des autres clubs à la sortie ski/ raquettes sur le domaine de la Plagne. Cette rencontre a été possible grâce à une équipe de bénévoles des plus performantes, qui a pris en charge ce jour-là, plus de soixante personnes.
- → En février, le concours de belote a attiré 46 doublettes! Très beau succès
- Le mois de mars verra l'organisation du repas de printemps à Bourg Saint Maurice, au restaurant l'Edelweiss.
- → En mai, sortie le temps d'une journée, du côté de l'Ardèche sans doute.
- → Rendez-vous est pris le 16 juin pour le thé dansant qui, on l'espère, attirera autant de monde que celui de l'an dernier à la même époque.
- → La rencontre de nos boulistes, interne au club, se fera en août.
- Cette année, le voyage de 6 jours début septembre emmenera le club en ballade dans le Roussillon : belles excursions et agréables visites en perspective.
- Toujours en septembre, la sortie journalière se fera probablement du côté de Chanaz et devrait clôturer cette année 2013.



Le logo du club



Le thé dansant



Pour la petite histoire on signalera que le club a été fondé le 19/11/1977, et la déclaration de constitution déposée en sous-préfecture par Isidore COSTERG.

7 présidents se sont succédés depuis cette date :

CHATEL Louis, BÉRARD Catherine, BROCHE Robert, DONNADIEU Elsa, BROCHE Suzette, GAILLETON Pierre et BROCHE Suzette

Un grand bravo à tous ceux qui ont su donner un départ assez incroyable à ce club, avec 120 adhésions la 1° année !! et l'ont maintenu en vie durant ces 35 années.

Depuis 2007, Marie-Rose ELICEGUI en assure la présidence.

La commune de Macot la Plagne participe grandement à la vie de ce club par le biais d'une subvention, le prêt de salles de réunion, et de la salle polyvalente à l'occasion des manifestations publiques comme les bals, la belote ou les lotos. Un grand merci à elle.

Les remerciements vont également à tous les bénévoles qui se dévouent sans compter et sans qui rien ne serait possible.

Club des sports : de nouvelles orientations

2013 sera une année charnière au club des sports. En partenariat et avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la station, il a été défini un projet et des objectifs novateurs pour le développement, le bien être et l'épanouissement des enfants.

Les priorités

- Prendre plus en compte l'enfant et le coureur dans sa globalité pour participer à son épanouissement général et à sa réussite.
- Améliorer la communication interne et externe.







Groupe évolution

De nouveaux objectifs généraux

Epanouissement:

Participer à l'épanouissement physique et psychologique des enfants et des adolescents

Compétition:

Pratiquer de la compétition et former des skieurs de haut niveau

Entraide:

Donner des bases de respect, d'entraide, d'encouragement, d'échange.

Formation:

Permettre la formation au monitorat et l'obtention d'un métier dans le ski ou la montagne.



Kevin Rolland





Brice Roger

- Pour mettre en place ces objectifs nous avons créé un nouveau groupe afin que tous les enfants de notre commune continuent de s'épanouir au sein de notre club. Cela permettra à certains enfants dont le potentiel ne s'est pas encore révélé de pouvoir le faire et de prendre le temps d'évoluer afin d'atteindre son niveau maximal de compétence. Le groupe Évolution est né. Il offre à nos enfants la possibilité d'accéder au groupe Grand Prix, au groupe Freestyle ou au groupe Alpin SELON LE NIVEAU REQUIS.
- Afin de s'assurer l'application et la cohérence de la mise en place de ces objectifs nous avons créé un poste de **coordinateur général**. Son rôle:
 - Organiser la liaison entre les décisions du bureau et le terrain.
 - Être le garant du respect des décisions et des objectifs, c'est le référent des actions mises en place.
 - Être le relais de la communication.
- → Une Commission Communication a été créée :

Son rôle : mettre en place les actions qui permettront de faire connaître le club et ses nouvelles orientations. Cette commission a pour objectif de travailler avec nos différents partenaires (Collectivités, SAP, Mato, ESF et partenaires privés) de façon plus collégiale.

- → Afin de donner une nouvelle dimension à l'encadrement nous intégrons:
 - La création d'un institut novateur : I'I.S.L.P. (Institut des Sports de la Plagne)
 - La relation entraineur-entrainé : avoir des entraineurs libérateurs d'énergie et de plaisir.
 - Le potentiel physique, le mental, la croissance, la concentration.
 - La récupération et la régénération.

2013 sera une année importante afin que notre club prenne sa vraie place au sein de notre station et de notre commune

Le Bob, sport local

Aujourd'hui, la piste de bobsleigh olympique de la Plagne est une attraction à sensation forte très appréciée par les touristes. Avant l'ouverture de la station, le bob était avant tout le sport local. En effet, c'était un des seuls loisirs, des petits et grands des villages de montagne et permettait d'occuper les dimanches d'hiver. Le bobsleigh, de l'anglais "to bob" : se balancer et "sleigh" : traineau, est né en 1890 à Davos, en suisse, pour amuser la clientèle anglaise.

Les clubs

Afin de pouvoir organiser des compétitions, les pratiquants se sont regroupés et des clubs sont nés. Le premier club ouvert était celui de Voiron, suivi de ceux d'Aime, Bourg Saint Maurice, Moutiers, Briançon, Modane. Saint Marcellin. Villard de Lans.

Les bobeurs de Macot étaient licenciés à l'Union sportive d'Aime-Macot (USAM) en section bob. L'USAM a fonctionné jusqu'en 1951. Roger Lauvergnat a ensuite créé le club d'Aime. Suivi du club de Macot en 1954 créé par René Montmayeur, qui en est devenu président. Jusqu'aux années 60, les courses étaient organisées principalement pour les bobs à 4, malgré l'existence du bob à 2. Compte tenu de l'organisation des courses (une manche le matin, et une manche l'après-midi), les coureurs devaient choisir entre ces deux disciplines. En 1959, la section luge a été créée au sein du club d'Aime, principalement avec des jeunes d'Aime et de Macot. L'équipe de luge a participé à des courses à Igls en Autriche et aux Jeux Olympiques de Grenoble en 1968.

Les clubs d'Aime et de Macot ont cessé leur activité au début des années 70. C'est l'Association Sportive et Culturelle de Macot (ASC) qui a relancé le bob en 1976. Au départ l'ASC de Macot était composée de 3 sections : Vélo, Tennis de table et Théâtre. Rapidement, le souhait a été d'intégrer une section bob, dont la présidence était assurée par Michel Astier Perret. La première année, la section bob était composée de 17 adhérents et avait un budget de 2 000 frs. La deuxième année, le nombre de licenciés a doublé. Les premiers équipages féminins sont arrivés à Macot dans les années 80 avec Marie Thérèse OUGIER, Brigitte Marchand Maillet, Marie Joe et Paule Silvestre et Dany Boch. La section bob au sein de l'ASC Macot a existé jusqu'en 1986, année où la ville d'Albertville a été sélectionnée pour les jeux olympiques d'hiver. C'est à la suite de cette sélection, que le club de bob de luge, et de skeleton de Macot a été créé à destination de la pratique des 3 disciplines sur piste. Le bob sur route a encore été pratiqué jusque dans les années 2000.



1947



Messieurs Marcel Mingeon, Arnaud Flocquet, Sylvain Patissier, Henri Ougier, 1955-56. Départ des Mines de la Plagne.

Les courses

Avant et pendant la guerre, les courses étaient principalement locales. C'est après la guerre que les équipes ont commencé à se déplacer au niveau national sur des pistes naturelles avec des virages relevés (Villard de Lans, Saint Pierre de Chartreuse) ou pour du bob sur route (Modane, Briançon, Thônes). Au niveau international, les compétitions étaient réalisées sur des pistes artificielles (Cortina, Saint Moritz...). En 1947, les équipes réalisèrent leur première compétition de bob, à l'extérieur, sur la piste de Villard De Lans, seule piste de France avec des virages relevés. Petite anecdote : La tenue des coureurs d'Aime —Macot la Plagne était très sommaire : pantalon de velours ou de drap de Séez, pull en laine et aucune protection. Afin que les équipages de Macot puissent concourir à Villard de Lans, les autres équipes leur ont prêté des casques et des protections. C'est l'équipage d'Aime piloté par Lauvergnat qui a remporté la course et devenait ainsi champion de France.

À Villard de Lans, les bobs étaient remontés avec les bœufs. Chaque piste avait sa propre solution pour remonter les bobs après la descente : charettes, câble, chevaux, jeeps... En 1951, les championnats de France qui devaient avoir lieu à Modane, ont du être annulés par manque de neige. Roger Lauvergnat, alors président du club d'Aime Macot, a profité de l'occasion pour demander à la fédération d'organiser cette compétition sur la route de Longefoy à Bonnegarde. La descente durait environ 8 minutes.

Toujours en 1951, Roger Lauvergnat, alors membre de la fédération, est chargé par cette dernière de mettre en place un challenge, la coupe "Jean D'Aulan", en l'honneur d'un pilote de chasse et bobeur mort pendant la guerre. La première course a eu lieu à la Plagne avec une arrivée à la Roche (laverie). Elle fut gagnée par les frères Salles de Briançon. Roger Jammaron explique qu'il avait gagné la première manche. Lors de la remontée de son bob par le câble, servant au transport de minerai, celui-ci est tombé et certaines pièces ont été cassées. À l'aide d'un chalumeau, ils ont réparé le bob sommairement et Roger Jammaron a pu prendre le départ de la deuxième manche. Malgré un tas de neige tombé du toit d'un chalet de Crête Côte juste devant lui, Roger Jammaron termine deuxième. Toutes les courses étaient disputées en deux manches : une le matin, et l'autre l'après midi après un déjeuner souvent bien arrosé à la cantine de La Roche chez madame Lassere.

Lors du championnat de France sur route qui avait lieu sur la route Longefoy-Aime, Roger Jammaron et Henri Ougier se rappellent que les bobeurs du club d'Aime avaient arrosé la route pendant 3 jours avant la compétition afin de la rendre bien glacée et de contrer le champion local "BARDASSIER". Ce dernier, qui venait de Moûtiers, possédait un



La Roche, 1980. "Le fameux S", avant le virage des Mairiers. Messieurs Michel Astier-Perret, Christian Avrillier, Jean-Luc Broche, Jean-Paul Ruffier.

bob à patin large "le maquisard" qui lui donnait de l'avance lorsque la neige était molle. Cette stratégie a fonctionné puisque c'est l'équipe locale Lauvergnat/Jammaron qui a remporté le titre.

Les championnats du monde de bobsleigh sur piste artificielle de 1951 ont eu lieu à l'Alpe d'huez. Cette course a été difficile à organiser compte tenu des températures plutôt élevées.

Roger Jammaron, quand à lui, est allé courir à l'étranger dans les années 50, notamment à Saint Moritz, la dernière piste avec des virages relevés et en glace naturelle (y compris de nos jours). Il a participé également aux jeux olympiques de Cortina d'Ampezzo en 1956 en bob à 2 avec un bob de piste métallique, le "Feierabend", un des meilleurs. Son pilote était André ROBIN, 5ème en bob à deux aux Jeux Olympiques de 1952 à Oslo, et qui a été plus tard le chauffeur du semi remorque de l'équipe de France pendant les années 1988 à 1992. L'équipage n'a malheureusement pu participer qu'aux sélections car le bob a été cassé avant la course.

Marcel Mingeon (père de Bruno Mingeon), dont le coéquipier était Henri Ougier, a fait de nombreuses courses à Tignes, Thônes, Modane, à la Plagne durant la période de 1950 à 1956/57.

Les entraînements

En règle générale, il n'y avait pas d'entraînement avant la course. Pour se préparer, les équipes s'entrainaient le soir, souvent après le travail, sur les routes reliant les villages : Route de la remise, Route principale de Bonnegarde à la voie ferrée. L'objectif était de passer le virage de la bascule sans freiner. Les bobs étaient alors remontés par une charrette.

Les pistes

À la fin de la guerre et jusqu'à la création de la station, toutes les routes servaient de pistes naturelles afin de s'entrainer. Différents circuits existaient pour les compétitions, notamment la Route de Longefoy (jusqu'à Bonnegarde, voire même jusqu'à la voie ferrée), la descente de Sangot (route des Esserts), de Montvilliers, et Les Mines de la Plagne — La Roche.

On trouvait également un circuit reliant la Grande Bergerie à la Côte d'Aime. Sur Moûtiers, la piste se trouvait sur la route des Bellevilles. À Bourg Saint Maurice, la descente démarrait de Vulmix. Une piste existait sur Tignes : Tignes le Lac — Les Boisses.

Même Le club de ski de Peisey organisait une journée dédiée au bob. Pour cela, il façonnait une piste naturelle qui allait de Peisey à Landry. Sur Bourg Saint Maurice, monsieur Roger JAMMARON raconte que lors des courses organisées en 1943-1944, les principaux spectateurs étaient les Allemands qui se trouvaient en caserne à Bourg. Dans les années 50, les équipes allaient courir sur Modane jusqu'à que la piste soit fermée. En maurienne, un nouveau club a été créé dans les années 90 sur Bramans. Villard de Lans a fermé sa piste de bobsleigh, située au Pouteilles à côté de la Cote 2000, en 1956 après deux hivers un peu difficiles : le redoux obligeait l'organisation a annuler la course.

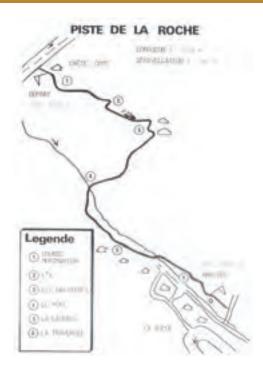
Cette année là, le championnat du monde de Luge s'est déroulé à Villard de Lans, qui avait conservé sa piste de luge. Villard De Lans fut la première station à construire une piste de luge en béton non réfrigérée pour les jeux olympiques de 1968. La discipline du bob avait lieu à l'Alpe d'Huez sur une piste en béton non réfrigérée située en plein sud. L'organisation de ces Jeux olympiques a été particulièrement difficile compte tenu de la situation de la piste.

Il existait également une piste artificielle avec neige naturelle à Chamonix. Lors d'une course en 1949, les passagers d'un bob à 4 sont décédés suite à une sortie de piste. La piste a été dès lors définitivement fermée.

C'est en 1961 que Roger Jammaron a disputé sa dernière course sur la piste de Montalbert-Longefoy. En 1961-1964 (début de la station), Moïse BONIN rappelle que les courses se disputaient sur l'ancienne route d'accès aux mines de la Plagne. Ainsi, il explique que la route de la Plagne devait être coupée au bas de Plagne 1800 et au niveau de Crête Côte pour laisser passer les bobs. Les voitures étaient donc stoppées à chaque passage. Avec l'arrivée de la station, la pratique du bob a disparu petit à petit car les routes devenaient inutilisables, en raison de l'augmentation des voitures, du sablage et salage. De plus, les hommes travaillaient de plus en plus sur la station et n'avaient donc plus le temps de s'adonner à ce loisir les week-ends d'hiver.

En 1977-1978, lors de la reprise du bob, les bobeurs concourraient sur la piste de Montvilliers, c'était une piste forestière qui était aménagée en piste naturelle pour le bob. Elle mesurait environ 1,8 km/2 km suivant les impératifs de départ et d'arrivée. C'était la longueur moyenne d'une piste. Celle de Manigot mesurait quant à elle 3,5 km. Et la plus longue était celle de Vipitino en Italie, d'une longueur de 8 km.

Les bobeurs du club réalisaient eux même la piste avec l'aide de béné-



voles Selon les conditions météorologiques, les bobeurs pouvaient passer la nuit à façonner la piste. Il fallait d'abord ouvrir la route : soit grâce à une entreprise bénévole, soit avec un tracteur forestier ou une fraise à neige. Et elle était finalisée à la pelle. En 1978, les championnats de France ont eu lieu sur cette piste. Ces championnats avaient été particulièrement difficiles à organiser compte tenu de l'épaisseur de neige importante. Prévus aux alentours du 14 janvier, ils ont été annulés et reportés la semaine suivante. La neige s'accumulait sous les patins qu'il fallait nettoyer régulièrement dans la descente.

En 1980, le club a délaissé la piste de Montvilliers pour revenir sur la Plagne et réalisé une piste sur la Roche. Cette piste partait du chalet Montmayeur à Crête Côte jusqu'au niveau du pont de la Roche. Quelques années plus tard, cette piste a été rallongée avec l'aide de l'entreprise PERRIERE et des propriétaires des terrains longeant le ruisseau de la Roche qui ont gracieusement cédé une partie de leur terrain en contrepartie de l'utilisation de la route en été pour leurs bêtes. En 84, dans le cadre de la candidature de la ville d'Albertville aux Jeux Olympiques, la commune de Macot la Plagne a apporté des améliorations sur la piste notamment en la goudronnant et en tirant l'eau (pour la glacer) et l'électricité (pose d'une sono et de haut parleurs). Cette piste est passée d'une longueur de 950 m à 1280 m.

Dans les années 1990, le bob sur piste naturelle a beaucoup évolué. La piste a été travaillée avec la mise en place de murs de planches qui servaient d'appui. Les bobs sur la piste de La Roche pouvaient atteindre une vitesse de pointe de 90 km/h au niveau de la laverie. La vitesse la plus rapide était réalisée sur la piste du col de la Croix à Leysin en Suisse où un bob à 4 pouvait descendre à plus de 100 km/h.

Les bobs

Jusqu'en 1960, les bobs portaient tous un nom : Maquisard, Simoun, Audacieux .. (Voir encart des bobs en courses en 1946/1947.). Ils étaient composés d'un châssis bois sur une structure métallique comme les bobs "Bachmann", du nom de leur constructeur. À l'époque, Le bob possédait des poussoirs uniquement à l'arrière. Les équipiers du milieu n'avaient aucune structure pour s'appuyer lors de la poussée.

Le bob "Maquisard" était un vrai Bachmann, sinon tous les autres étaient de construction locale.

En 1977, lors de la relance du bob, les bobeurs de Macot avait encore des bobs en bois récupérés dans les granges du village et ils étaient très particuliers à conduire. Avec ces bobs, il était difficile d'aller à l'appui (c'est-à-dire remonter dans le virage). De même, afin que le bob ne se renverse pas, les passagers devaient se pencher à l'intérieur du virage. Alors que Les clubs comme Thônes ou Voiron avaient une génération d'avance sur Macot et possédaient déjà des bobs métalliques avec une coque qui leur permettaient d'aller à l'appui. Ils avaient également des patins plus effilés donc plus efficaces sur la glace. Dans les années 80, les bobeurs du club de Macot ont acheté des bobs par leurs propres moyens financiers. Le prix d'un bob de route à deux était d'environ 5 000 frcs. Les coureurs devaient en plus fabriquer leur propre remorque qui transporterait le bob lors des déplacements.



Championnats de France de Bob, Moïse BONIN et Michel BRUNEY

Michel Astier Perret, qui a relancé le bob en 1977 explique que le bob a toujours été une passion pour les habitants de Macot, et que les différents clubs ont toujours pu compter sur l'aide de la population.



Roger Jammaron sur un "Feierabend" aux J.O. de Cortina, 1956.

Saison d'hiver 1946-1947

Maquisard:

BARDASSIER Joseph, BARDASSIER Pierre, Marco, FRACYON

CARRET Fernand, FERRARIS Louis, LAUVERGNAT Roger, CAUQUOZ Hubert, PATISSIER Lucien

Audacieux:

VILLIEN Régis, VILLIEN Ulysse, FERRARIS René, CARRIER Louis

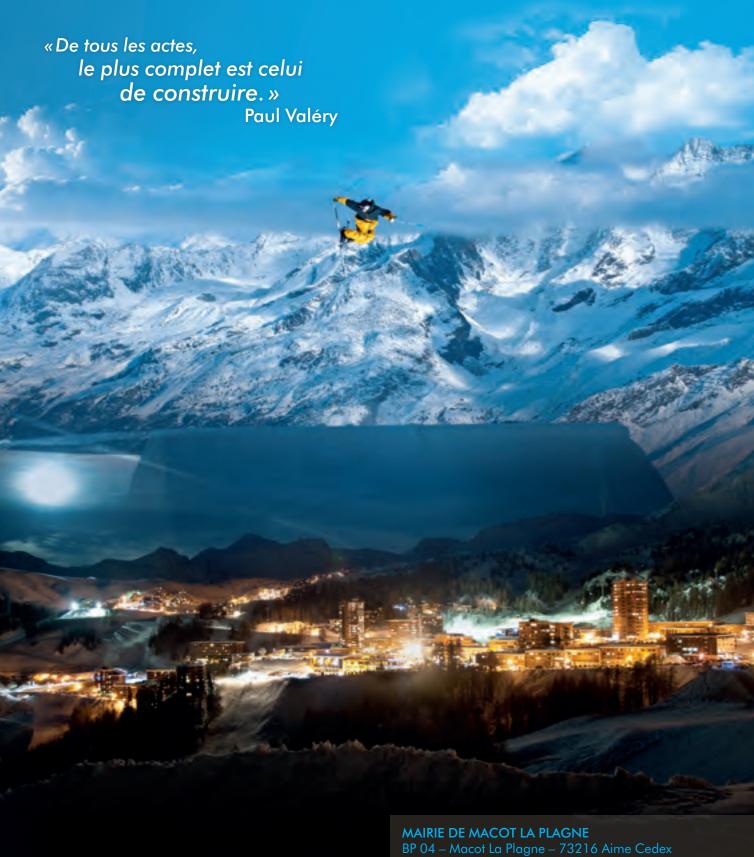
Keskonrisk:

VAGNEUR Ezio, LATAPIE Henri, DUCKI Charles, GOSTOLI Nello, MARTINOD Herald

Caribou:

JAMMARON Roger, GARDIEN Lucien, GAL Gaby, BRUNET Pierre, CARRET Jean, GUIGNARD Paul

NB: merci à Roger JAMMARON, Henri OUGIER, Moïse BONIN, Michel ASTIER PERRET et André BROCHE qui ont permis la réalisation de cet article grâce à leurs souvenirs et aux photos en leurs possessions.



BP 04 – Macot La Plagne – 73216 Aime Cedex Tél. 04 79 09 71 52 – mairie@macotlaplagne.com www.mairie-macotlaplagne.fr